

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU VENDREDI 7 MARS 2025
GROUPE SCOLAIRE B. LOUIS à VASSELAY

Présents : Madame CERON (Directrice), Mesdames FOURNERY, OUDART, VERIN et Messieurs CHEINET, ERTEL et LE GUENNO (les enseignants), Monsieur LEGER (Maire de la commune), Madame PETITJEAN (adjointe au Maire rattachée aux affaires scolaires), Madame THOMAS (DDEN), Mesdames BRIERE, FAFOURNOUX, GAETA, JOUSSELIN et Monsieur DUPRAT (représentants de parents d'élèves élus).

Absences excusées : Madame BESSET-FERREIRA (Inspectrice de l'Éducation Nationale de circonscription), Mesdames LAFARGUE, BIONIER, GORLICKI (enseignantes), Mesdames SIBILAUD et CAQUAIS-FRELAT (représentantes de parents d'élèves élus).

Nomination d'une secrétaire de séance : Mme BRIERE
Début de séance : 18h00

1- Approbation du procès-verbal du 8 novembre 2024

Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2- Rentrée 2025 (effectifs prévisionnels, organisation pédagogique éventuelle)

Notre effectif école s'élève aujourd'hui à 145 élèves (110 familles). Depuis le 6 janvier 2025 : départ de deux élèves (1PS et 1GS) et arrivée de 3 élèves (1 MS, 1 GS et 1 CM2)

Effectifs prévisionnels pour la rentrée de Septembre 2025 :

PS : 19 potentiels (10 inscriptions en mairie à ce jour (3/7 dont les grands frères et sœurs sont inscrits à l'école, 1 inscription de PS non né à Vasselay donc non comptabilisé dans les 22 naissances de 2022 à Vasselay) ; **MS** : 17 ; **GS** : 20

CP : 26 ; **CE1** : 25 ; **CE2** : 9 ; **CM1** : 16 ; **CM2** : 12

Départ de 20 CM2 en 6ème.

Effectif total prévisionnel : environ 144 élèves (56 en maternelle et 88 en élémentaire)

L'équipe enseignante a fait le choix de ne communiquer aucune répartition prévisionnelle pour le moment car elle risque d'être modifiée à plusieurs reprises aux vues des arrivées possibles et d'éventuels départs. La seule certitude c'est qu'au vu des effectifs par niveaux, l'équipe enseignante sera contrainte de faire des classes à double niveau et par conséquent partager un même niveau sur deux classes.

Aucune inscription d'enfants nés en 2023 sera prise pour la rentrée de septembre 2025 et janvier 2026. Une seule rentrée par an : en septembre 2025 et donc dans l'année des 3 ans de l'enfant.

3- Projet d'école 2024-2025

Comme évoqué lors du précédent Conseil d'école, notre école a été retenue en vue de l'évaluation école pour cette année scolaire. Le premier temps, l'auto-évaluation qui mobilise l'ensemble des acteurs (directrice, personnels de l'Éducation nationale et de la collectivité, élèves, parents, partenaires) est terminé. Nous avons effectué un bilan commun avec l'école de Fussy. Nous attendons la venue des évaluateurs (en mai) pour un deuxième et dernier temps pour l'évaluation externe où ces derniers vont conforter, prolonger et enrichir la réflexion collective menée dans l'école.

Enfin nous attendrons donc le résultat de l'évaluation (avec le rapport des évaluateurs) pour élaborer notre propre projet d'école.

Voici quelques informations supplémentaires sur certaines de nos actions en cours depuis le précédent Conseil :

Domaine 2 : La vie et le bien être de l'élève, le climat scolaire

- **Classe de découverte dans un milieu montagnard. (CM2).** *Projet prévu du 26 au 31 janvier 2025 à VALLOIRE (73). Très bien passé. Merci pour le financement de la mairie. Très belles activités.*
- **Ateliers philosophiques** avec intervenant pour améliorer le climat de classe (respecter autrui et s'exprimer en langue française à l'oral : en lien avec le socle commun de connaissances et de

compétences) du CE1 au CM2. La majorité des enfants est très intéressée lors des séances et participe activement. L'équipe enseignante s'interroge si les enfants parlent de ces ateliers à la maison.

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

- **Peindre à la manière de ...** sur les 3 cycles afin d'avoir une culture en arts visuels. Exposition temporaire dans les classes. *Un musée itinérant a été mis en place avant les vacances de Noël dans les classes pour observer les différentes réalisations sur le premier artiste étudié (Matisse). Moment très apprécié par les enfants. Etude de l'expressionnisme sur le deuxième trimestre.*

- **Pratique du chant** : chanter régulièrement afin de participer à une chorale (spectacle de fin d'année) Sur les 3 cycles. *Chorales entre les classes élémentaires.*

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- **Sensibiliser les enfants à la protection de leur environnement.** Reconduction des actions sur la prévention des déchets sur les 3 cycles (PS à CM2). Effet attendu : Connaître les consignes de tri, la gestion et la réduction des déchets (marche verte dans la commune). *Une Marche verte sera organisée dans le village de la PS au CM2 (le 25 mars au matin pour les maternelles et le 28 avril pour les élémentaires) pour ramasser les déchets en compagnie de l'animatrice de la Communauté de Communes qui apportera gants pour tous les élèves et sacs poubelle. Des jeux sur le tri des déchets seront aussi dans les classes et une vidéo leur sera proposée sur le dernier trimestre.*

Sorties pédagogiques (culturelles, sportives....) depuis le précédent Conseil d'Ecole (8 novembre 2024)

Sortie Cinéma CGR, très appréciée, pour tous les élèves de l'école, le 20 décembre 2024.

Spectacle « Casse-Noisette » de Frédéric LANGE au centre Socio Culturel de Vasselay pour les classes de Mme VERIN, M. ERTEL, Mme OUDART et M. CHEINET le 3 février au matin. Spectacle (5 euros par enfant) financé par la Coopérative Scolaire.

Les séances d'activités sportives au gymnase Cathy Melain à Saint Martin d'Auxigny (mardi après-midi) ; Les séances ont débuté le 07 janvier et ce pour 11 séances. Pour deux classes (en alternance de la MS au CM2). Toute l'équipe enseignante remercie chaleureusement la municipalité pour avoir accepté de financer ces transports comme les années précédentes malgré l'augmentation des prix.

Les classes de CP et CP/CE1 participeront à la journée des Maths (dans le cadre de la Semaine des Maths) le 14 mars prochain au matin à la Salle du Temps Libre à Fussy avec 200 autres élèves venant de 4 écoles. 6 ateliers mathématiques et aussi en lien avec l'anglais et les arts leur seront proposés. Transport financé par la coopérative scolaire.

Marche verte dans le village de la PS au CM2 (le 25 mars au matin pour les maternelles et le 28 avril pour les élémentaires)

Animation Cirque avec intervenante au centre Socio Culturel de Vasselay le 1er avril pour les classes de Mme CERON, Mme FOURNERY et Mme LAFARGUE.

Spectacle « Arthur et Julie découvrent les saisons » de Frédéric LANGE au centre Socio Culturel de Vasselay pour les classes de Mme CERON, Mme FOURNERY et Mme LAFARGUE le 22 mai au matin ; Spectacle (5 euros par enfant) financé par la Coopérative Scolaire.

Projet de Sortie au Cirque Paradiso à Genouilly pour les 3 classes maternelles (une participation financière sera demandée aux familles) en juin. En attente de la disponibilité du transporteur. (environ 410 euros par car et 10,80 euros par enfant au Cirque)

Projet de rencontre des élèves de M. ERTEL avec leurs correspondants de Vierzon en mai.

Projet de sortie sur le thème de l'eau avec CP de Mme VERIN et CE2/CM1 de Mme OUDART

Visite du collège Victor Hugo pour la classe de M. CHEINET (dans l'attente d'une date) et une sortie vélo est à l'étude.

Toutes ces sorties (entrées spectacle et transport) sont financées par la coopérative scolaire et également par la participation de l'AAEP que l'équipe enseignante remercie.

4- Bilan de la Coopérative Scolaire.

SOLDE sur le dernier relevé de compte du 28/02/2025 : 4025,69 (dont 1920,01 CDN), soit 2105,68

ENTRÉES		SORTIES
solde du compte Crédit Agricole au 1 ^{er} septembre 2024	493,39	Cars : 611,50
		Assurance MAIF : 47,63
adhésion des familles	1442	adhésion OCCE 319,48
subvention transports Houdray pour les cars (sortie cinéma)	447	achat d'ingrédients, gouters, petit matériel (bricolage...) 193,1
subvention AAEP sorties école	1000	Spectacles (2024-2025) : DUVAL, Langé 1009
subvention AAEP classe de neige	2090	sortie cinéma 875,70
participation parents classe de neige	4270	1 ^{er} acompte classe de neige 3205,99
bénéfice photos ACCL	1779,70	Car classe de neige 2034
Reste de la subvention de la Mairie pour la classe de neige	800	
TOTAL	12322,09	TOTAL 8296,40

CDN : 7160 – 5239,99 = 1920,01

entrées à venir : photos sur toiles

sorties à venir : SASEM et les sorties de fin d'année pour chaque classe

5- SECURITÉ

PPMS RM (Plan Particulier de Mise en Sûreté Risques Majeurs) :

Qu'est-ce qu'un accident majeur ? C'est un événement d'origine naturelle ou technologique (tempête inondation, séisme, nuage toxique, risque nucléaire, transport matières dangereuses...) qui cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, de biens et à l'environnement.

Par sa gravité et/ou son étendue, il provoque une situation de crise et l'organisation des secours demande une très importante mobilisation des personnes et des services, voire la mise en place de moyens exceptionnels.

Périodiquement, des écoles et des établissements scolaires sont confrontés à ce genre d'événements et se doivent de s'y préparer pour pouvoir les affronter de la manière la mieux appropriée.

Le PPMS RM a été effectué le 09 décembre 2024 à 09h46. Durée de l'exercice : 15 minutes.

Conclusions :

Points forts : Chaque bâtiment est équipé d'un boîtier PPMS avec sirène distincte de celle de l'évacuation. Chaque classe est équipée d'une malette PPMS . Présence d'un talkie-walkie fonctionnel dans les deux bâtiments (maternelle et élémentaire). Aucune panique chez les enfants qui ont, d'ailleurs, même chez les plus petits, très bien réagis. Rôle de chacun respecté.

Axes d'amélioration : Absence de toilettes dans la classe de CE2/CM1 (ALGECO) . Un talkie walkie pour l'Algéco et pour la 7ème classe (anciennement la Poste) serait nécessaire pour communiquer entre chaque bâtiment.

Les explications ont été données en classe et l'information a été donnée également aux familles (via cahier de liaison).

L'exercice d'évacuation :

côté maternelle, il a eu lieu le 27 février 2025 à 9h28. Les enfants ont très bien réagi et très rapidement, aucune explication n'avait été donnée avant l'exercice. Temps d'évacuation d'environ 20 secondes . Les élèves de GS et leur maîtresse n'ont pas entendu la sirène. L'équipe enseignante renouvelle sa demande auprès de la municipalité d'avoir un système d'alarme incendie dans la nouvelle classe (classe de GS) relié aux bâtiments de la maternelle.

En ce qui concerne le côté élémentaire, exercice effectué le 6 mars à 11h. Rangement classe par classe (dans la cour) sans panique ni bousculade. C'est en voyant les élèves des trois autres classes sortir et se ranger que les élèves de Mme OUDART (dans l'Algéco) ont compris qu'il fallait évacuer car ils n'ont pas entendu la sirène. L'équipe enseignante réitère la demande auprès de la municipalité d'avoir un système d'alarme incendie dans « l'algéco » relié à l'autre bâtiment élémentaire.

6- Remerciements et besoins de l'école

Tous nos remerciements à la municipalité pour les travaux d'ameublement en maternelle (meubles à casiers pour bottes, chaussons...), le meuble dans le bureau de direction ainsi que pour les petits travaux effectués ponctuellement par les agents.

Un grand merci à l'AAEP pour le matériel nécessaire à la confection des objets pour le Marché de Noël, les magnifiques décorations de Noël dans l'école et aux abords, pour les cadeaux de Noël et les chocolats.

Un grand merci au transporteur HOUDRAY pour avoir financé les 3 cars pour notre sortie cinéma CGR du 20 décembre dernier (447 euros).

Un grand merci aux familles pour avoir donné des jeux, jouets et livres à l'école. Enfin, un grand merci à une famille de Petite Section pour avoir effectué un don exceptionnel dernièrement de 50 euros à la Coopérative Scolaire en plus de leur don de rentrée.

Les besoins:

L'équipe enseignante demande à la municipalité :

- Soucis de chauffage : il ne fait pas assez chaud dans certaines classes (Classe de Mme CERON et de Mme VERIN) et dans toutes les classes au retour des vacances (11 degrés lundi 24 février)
- un portant mobile pour blouses (classe Mme LAFARGUE) : **modèle à préciser en mairie**
- un store pour la porte de classe de Mme VERIN et de M.CHEINET
- réparer le store sur la fenêtre près du tableau dans la classe de Mme VERIN
- remplacer le toboggan clown dans la cour maternelle (aucune visibilité sur ce qu'il peut se passer à l'intérieur)
- prévoir des vélos supplémentaires en maternelle : **attendre le budget en avril**
- les détecteurs de CO2 ne fonctionnent plus malgré le changement de piles
- Centre de loisirs cet été : a-t-il lieu à Vasselay ? **Oui, pour deux ans consécutifs et dans tous les locaux de l'école.**

Déjà demandés au précédent conseil d'école :

- store vénitien classe Mme LAFARGUE (fenêtre côté rue proche tableau) : **attendre le budget en avril**
- filtre sur fenêtre de la porte de classe de Mme LAFARGUE donnant sur cour
- câble HDMI classe Mme FOURNERY
- ordinateur pour classe Mme OUDART, Mme FOURNERY et M. ERTEL
- prévoir le remplacement de l'ordinateur de direction
- filtres sur fenêtres dans l'Algeco (les mêmes qu'en maternelle)
- rafraîchissement en peinture classes et bureau de direction (augmentation des moisissures) : **il faudra patienter car fort investissement pour le cantine**
- les dessous de toits et dessous de porche en maternelle à remettre en état
- Dans les toilettes de maternelle, deux toilettes sont toujours bâchées (presque 3 ans). Sont-ils en attente de réparation ? Les supprimer ? **Monsieur le Maire demandera à ses agents de contrôler**
- Chauffage dans l'algéco : prévoir une programmation de la clim
- aménager local pour ranger les vélos et matériel sport (élémentaire)
- étagères pour rangement dans la salle d'archives

Monsieur le Maire informe que le rassemblement pour l'inauguration du cénotaphe aura lieu le 25 mars à 11h devant la mairie puis le cortège se dirigera vers le cimetière (dépôt de gerbe, lecture d'un texte par deux élèves des deux écoles de la commune...)

Enfin, il informe également que la nouvelle cantine serait accessible à partir du 15 juin.

Questions/Remarques des parents d'élèves :

Ecole :

- Est-il possible de réparer la sonnette de l'école élémentaire ?

• **Réponse :**

La sonnette est réparée.

- Est-il possible de vérifier le mécanisme de la porte antipanique de la classe de CP qui est difficile à ouvrir ?

- **Réponse :**

La mairie regrette de ne pas en avoir été avertie par l'enseignant. Le service technique va regarder la porte et s'il est impossible de la réparer, une entreprise interviendra.

- Il est fréquent de trouver des crottes de chiens aux abords de l'école, est-il possible de faire quelque chose ?

- **Réponse :**

La mairie va réinstaller le distributeur de sac qui se trouvait précédemment sur le parking de la nouvelle cantine, en espérant que les citoyens fassent preuve de civilité.

- Le temps entre la sortie des élèves de maternelle et des élèves de l'élémentaire est un peu long quand la météo est mauvaise. Peut-on revoir les heures de sortie ?

- **Réponse :**

La mairie ainsi que l'école ne souhaitent pas modifier les horaires qui favorisent le fait que les maternelles commencent la sieste plus tôt. Les deux services qui ont été mis en place cette année sont bénéfiques pour le bien être des enfants pendant leur pause déjeuner.

Garderie :

Remarque : Certains enfants trouvent qu'il est plus agréable d'aller à la cantine depuis que Chloé est présente.

- Est-il possible d'ouvrir la garderie dès 7h00 ?

- **Réponse :**

M. Le Maire ne le souhaite pas car l'amplitude horaire de garderie est déjà grande. Si la garderie devait ouvrir à 7h00, elle fermerait alors à 18h30.

- Des enfants de maternelle indiquent qu'ils ne mangent pas toujours tous les plats car ils n'ont pas le temps de manger. Leur repas ne leur serait pas servi complètement.

- **Réponse :**

Monsieur le Maire indique que les enfants ont le temps de manger et que les repas sont servis dans leur intégralité.

Cantine :

- Est-il possible de revoir le délai d'annulation/inscription à la cantine pour enfant malade ou imprévu de dernière minute ? En sachant que le prestataire demande à toutes les autres communes de commander le mardi de la semaine d'avant.

Il est difficile pour certains parents qui ont des emplois du temps qui changent à la dernière minute de prévoir aussi longtemps à l'avance. Certains doivent poser des congés pour faire manger leurs enfants le midi.

⇒ **Réponse :**

La mairie indique que les parents peuvent inscrire leurs enfants jusqu'au vendredi pour la semaine suivante.

Le délai d'annulation ne peut être modifié car sinon c'est à la mairie de prendre en charge la facture.

Le prestataire impose des délais de commande qui ne permettent pas d'annuler les repas à la dernière minute.

- Est-il possible d'éclaircir les règles d'annulation de la cantine pour enfant malade ? Parfois, il est accepté avec un certificat, parfois non. Il faudrait une règle fixe et qu'elle soit la même pour tout le monde à chaque fois. Et en sachant qu'il est souvent compliqué d'avoir un RDV chez le médecin (désert médical), il est donc parfois impossible de fournir un certificat.

Il faut savoir qu'un certificat médical n'est pas obligatoire pour l'école alors la cantine pourrait peut-être être indulgente et ne pas mettre tout de suite la parole des parents en doute.

⇒ **Réponse :**

M. Le Maire va réfléchir à cette question et voir quels justificatifs peuvent être acceptés.

- Qualité des repas toujours mauvaise et bruit durant le repas.

• **Réponse :**

Il n'y a que 2 prestataires sur Bourges et malheureusement les deux sont de qualité identique.

M. Le Maire a déjà demandé à API Restauration de supprimer certains aliments / plats de leurs livraisons pour les enfants.

- Le prix des repas est cher.

- **Réponse :**

La facture d'API Restauration est reportée sur les repas des enfants. La mairie ne peut pas changer la tarification.

- Certains enfants auraient besoin d'un peu de stimulation pour mieux manger, serait-il possible de les aider ?

- **Réponse :**

M. Le maire indique que c'est une question compliquée. Il a conscience que certains plats ne font pas forcément envie à tous les enfants.

Par exemple, il a demandé à API Restauration qu'il n'y ait pas d'os et seulement des quartiers de pomme sans pépin pour les enfants de maternelle.

- Est-il possible de savoir si les enfants mangent bien à la cantine ?

- **Réponse :**

M. Le Maire indique que ce n'est pas possible sauf cas particuliers et dans ce cas là, il demande aux parents de prévenir la mairie.

- La solution de récupérer le repas de son enfant respecte-t-il les règles d'hygiène ?

- **Réponse :**

Oui, cette solution a été mise en place en respectant les règles d'hygiène.

- Est-ce que les enfants peuvent changer de place pour déjeuner surtout quand ils ne s'entendent pas avec leurs voisins ?

- **Réponse :**

M. Le Maire indique que c'est le personnel de cantine qui décide du placement des enfants.

- Lorsque le maître ou la maîtresse estime qu'il fait assez chaud pour que les enfants ne mettent pas leur manteau. Est-ce que le personnel de cantine ne pourrait pas leur dire le contraire en leur criant dessus ? (Ce n'est pas bon non plus d'avoir trop chaud).

- **Réponse :**

Monsieur le Maire n'a pas apporté de réponse précise à cette remarque.

Questions à l'école :

- Y aura-t-il une classe de neige l'année prochaine ?

- **Réponse :** Un projet classe de neige est prévu pour 2026 (certainement en janvier). Compte tenu des effectifs des futurs CM2 (12), M. CHEINET n'aura pas l'autorisation de l'inspection de partir avec ce faible effectif, par conséquent il partira avec des CM1. Les futurs CM1 seront répartis dans la classe de M. CHEINET et de Mme OUDART. Si certains CM1 ne souhaitent d'ores et déjà pas partir en classe de neige, ils seront dans la classe de Mme OUDART. Si tous les élèves souhaitent partir, M. CHEINET partira également avec les CM1 de Mme OUDART (une préparation commune aux deux classes sera bien sûr entreprise). En revanche, en 2027, il n'y aura pas de classe de neige.

- Un élève de MS aurait besoin d'un vrai moment couché l'après-midi, est-il possible de lui laisser ce temps de repos ?

- **Réponse :** Un temps de repos est toujours offert aux enfants dans la classe (soit assis à leur place soit couchés sur les tapis de gym) et ce depuis la rentrée de septembre 2024. A la demande des familles ou si l'enseignante le décide (en fonction de la forme et santé de l'élève), l'enfant est couché dans un lit dans la salle de motricité.

Fin de séance : 20h

Prochain conseil d'école : mi-juin

I. CERON



L. BRIERE

